

le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE

ADMINISTRATION-RÉDACTION : 29, RUE PIAT — PARIS (20^e)

(Métro : Pyrénées)

La politique de la paix

Le nouveau ministère français va-t-il imprimer à la politique extérieure une direction nouvelle ? Particulièrement en ce qui concerne la S. D. N. et le conflit italo-éthiopien, peut-on s'attendre à un changement d'orientation du gouvernement ? On fait état de la présence de M. Flandin aux Affaires étrangères et de ses amitiés et relations anglaises pour l'affirmer. Pour le moment, on n'en sait rien encore. Une communication officielle affirme « la continuation de la politique extérieure de la France, basée sur le respect des pactes et des traités, en étroite collaboration avec la S.D.N. ». Ce sont des mots, mais on voudrait bien savoir ce qui se cache derrière eux. A notre avis, il n'est pas de question plus importante.

On s'apprête pourtant à l'escamoter proprement. On va se battre autour de quelques personnalités : Flandin, Nicolle. On va surtout songer aux élections et, en attendant, laisser à la Providence le soin d'arranger les affaires des pauvres hommes. Ainsi il ne faut pas s'attendre à un redressement de la politique extérieure de la France, sauf à modifier certaines attitudes ; en particulier, on adoptera un langage résolument genevois conforme aux exigences de la majorité parlementaire. Cela nous mènera jusqu'en avril prochain, c'est-à-dire jusqu'au moment où le *peuple souverain* devra juger. Pauvre souverain à qui l'on cache la vérité, et qui ne sait pas exactement sur quoi il va se prononcer. Toute l'équivoque, nous la trouvons dans ces revendications du Front populaire qui deviendront la charte du nouveau bloc des gauches agrandi jusqu'aux communistes.

Or, que disent ces articles concernant la *défense de la paix* ? Si on laisse de côté certains appels sentimentaux à la collaboration des peuples, d'autant plus vains que ces appels demeureront inconnus des « peuples » dressés les uns contre les autres, nous trouvons l'article essentiel que nous transcrivons intégralement : « *Collaboration internationale dans le cadre de la S.D.N., pour la sécurité collective, par la définition de l'agresseur et l'application automatique et solidaire des sanctions en cas d'agression.* » Arrêtons-nous devant ce texte et interrogeons-le. Précisons d'abord, ainsi que le déclare le préambule, qu'il s'agit de revendications *immédiates*, c'est-à-dire réalisables sous un régime capitaliste et, par conséquent, réalisables immédiatement en cas de succès du Front populaire. Or, à quoi nous engageons ces revendications ? Tout simplement à déclarer la guerre à l'Italie. J'entends bien que nos frontistes protestent devant une pareille interprétation et qu'ils repoussent l'éventualité d'une guerre. Mais, ou les mots n'ont pas de sens ou ils signifient que cette application automatique des sanctions est exactement la guerre. En faut-il davantage pour refuser mon bulletin (s'il me prenait envie de m'en servir) aux tenants du Front populaire, qui voudraient m'entraîner dans une nouvelle croisade ?

Il ne faut pas se lasser de dénoncer ce danger qui nous menace et qui, dans un sentiment bien excusable de conservation, nous inclinerait à souhaiter une victoire des droites. L'erreur mortelle que nous discernons derrière le texte du Front populaire, il faut la formuler : elle consiste à croire que toute lutte contre le gouvernement de Rome est une lutte antifasciste. Elle n'est, en réalité, dans le cas actuel, qu'une lutte impérialiste. Objectivement, tout ce qui affaiblit Rome renforce Londres. Avons-nous intérêt à choisir entre celui-ci et celui-là ? Tout est là.

Est-ce à dire qu'il faille se croiser les bras et attendre les événements ? Non. Mais une politique réaliste de la classe ouvrière s'engagerait dans d'autres voies. D'abord, elle prendrait position contre la guerre, contre toute espèce de guerre, économique ou militaire, puisque la guerre est, par essence, toujours dirigée *contre* le prolétariat. Ce faisant, elle prendrait une assurance contre un retour toujours possible de la situation internationale qui amènerait le capitalisme français à *vouloir* la guerre contre l'Italie au lieu que la position actuelle la met à la merci des impérialistes et rendra plus difficile le défaitisme révolutionnaire. Enfin, cette politique réaliste prendrait conscience des véritables causes du conflit actuel et, dans le cadre du capitalisme, reprenant à son compte la politique que tenta Caillaux en 1914, exigerait qu'un règlement international intervînt en faveur de l'Italie (comme aussi de l'Allemagne, au lieu de se livrer à une folle propagande antihilléenne), afin que disparaissent les traces des injustices et des violences passées sur quoi se fonde la puissance des dictatures. Telles sont, brièvement énoncées, les grandes lignes d'un programme vraiment « populaire ».

Sans doute, les politiciens qui ont influencé les rédacteurs des revendications électorales trouveront-ils plus facile de pratiquer la politique des sanctions, mais, le moment ne peut tarder où les événements exigeront l'abandon de ces positions. Il faut souhaiter qu'alors il ne soit pas trop tard pour sauver la paix.

LASHORTES.

UNION ANARCHISTE FÉDÉRATION PARISIENNE

Le dimanche 2 février
à 9 heures du matin,
SALLE BENOIT

75 faubourg Saint-Martin, se tiendra le CONGRÈS FÉDÉRAL de la Région Parisienne

Ordre du jour :
Rapport moral et financier
Le Front Populaire
L'action de la Fédération
Questions diverses

Seuls les délégués de groupes adhérents à la Fédération auront voix délibérative.

Lire en 2^e page :Lettre intempestive,
par GENOLD.En 3^e page :

Une lettre de Pétrini.

COMITÉ D'ACTION CONTRE LES DEUX ANS

Mercredi 5 février, à 20 h. 30
163, Bd. de l'Hôpital (13^e)

GRAND MEETING

Contre le renforcement du militarisme.
Pour l'abolition des deux ans.

Orateurs : Laisant, Ringeas,
Ridel, Frémont.

Le Front populaire et la défense de la paix

Je reviens encore au programme du *Front Populaire*.

C'est peut-être lui faire trop d'honneur et lui accorder trop d'importance. Mais il faut songer que toute l'action pratique de ce rassemblement bariolé, qui groupe deux ou trois millions de personnes de tout âge, de toute condition sociale et de toute opinion, s'est, jusqu'à ce jour, limitée à l'élaboration lente et ardue de ce programme mirifique. Il faut songer que, durant les mois qui vont suivre, l'effort total de ce rassemblement considérable tendra à faire adopter ce programme par la majorité électorale et que quel que soit le résultat de cette consultation populaire, c'est sur le terrain des revendications principales de ce programme que, au cours de la prochaine législature, se livrera la bataille gouvernementale et parlementaire.

Il faut donc prévoir que c'est en fonction de la victoire ou de la défaite électorale du *Front Populaire* que va s'engager l'avenir, un avenir de plusieurs années, déterminé par la politique nationale et internationale des gouvernements de demain.

Cette perspective exige, que les anarchistes ne se bornent pas à prendre, d'ores et déjà, une position précise et claire, mais qu'ils justifient pleinement cette position.

J'aborde aujourd'hui cette partie du programme qui a pour titre : « *Défense de la paix* ».

J'estime que c'est par là qu'il est logique d'entamer l'étude succincte dudit programme : d'abord, parce que, étant donné l'état de surarmement et de tension diplomatique dans lequel se trouvent les grandes puissances européennes et en raison de la guerre italo-éthiopienne, le danger d'une confrontation générale est plus que jamais, suspendu sur nos têtes ; et, ensuite parce que, si la guerre s'abattait sur nous, il n'est pas douteux que cette calamité aux conséquences incalculablement désastreuses fermerait la porte, pour un laps de temps invaluable, à tous les espoirs que nous font

concevoir, dans le domaine social, les réalisations présentes et les possibilités futures.

**

Autant que quiconque, j'apprécie et j'adore les nobles et profonds esprits qui, voulant à la guerre une haine inextinguible et mérite, travaillent sincèrement et vaillamment à tuer définitivement cette monstrosité, en s'attaquant, pour les tuer, aux sources d'où jaillit la guerre.

De tout mon cœur et de toute ma volonté, je suis avec eux.

Mais je ne me dissimule pas les difficultés et les lenteurs d'une telle opération ; et, si l'importance de rendre, dans un avenir plus ou moins lointain, la guerre impossible, il me paraît urgent et indispensable d'épêcher celle qui menace, de barrer la route à celle qui vient.

Je ne saurais trop le répéter : empêcher cette tuerie maudite que, d'un commun accord et dans l'ombre, préparent — c'est l'essence même — les industriels de la mort subite, les gouvernements, les états-majors, les corps diplomatiques, les congrégations économiques, les puissances matelées et conjuguées du Capitalisme et de l'Etat ; oui, empêcher cette immense boucherie, voilà le problème.

Ce n'est pas celui de demain ; c'est le problème qu'il faut résoudre *hic et nunc*, je veux dire immédiatement, à tout prix et, c'est le cas de le dire, toute affaire cesse.

En bien ! Quelle contribution le *Front Populaire* apporte-t-il à la solution de ce problème ? Quels moyens et quelle méthode propose-t-il, dans le but d'élever contre le fléau une ligne infranchissable ?

J'ai sous les yeux le texte complet du programme que je discute et je relis avec attention les sept revendications que comprend le chapitre consacré à la *Défense de la Paix*.

Faites comme moi : ce chapitre, lisez-le

Bilan d'une année d'action

La deuxième, ce sont les événements qui chaque jour vérifient la justesse de notre doctrine.

Lorsque nous avons repris la parution régulière, nous n'avions pas d'argent avons-nous dit. C'est exact et pourtant nous possédions un très important capital que nous voulions mettre en valeur.

Ce capital, ce sont les milliers de lecteurs, le millier d'abonnés fidèles du *Libertaire*, les centaines de camarades anarchistes et sympathisants qui soutiennent notre action financièrement et par leur activité personnelle.

C'est là-dessus que nous comptions lorsque nous avons repris la parution régulière, nous n'étions pas sans une certaine inquiétude à l'administration. Pourrions-nous tenir ? N'allions-nous pas encore après deux ou trois mois être obligé de revenir à la parution bi-mensuelle ? Telles étaient les questions que nous nous posions.

Pourtant nous avions confiance.

Intuitif de dire qu'au départ nous n'avions pas un sou d'avance.

Maintenant que ces mauvaises heures sont passées, nous pouvons dire dans quelles conditions nous avons assuré la parution de notre journal pendant cette période difficile. D'une façon régulière les groupes de la Fédération Parisienne, la Fédération, l'Union anarchiste versaient leur caisse dans *Le Libertaire*. Bien souvent en fin de mois nous étions obligés de faire appel au dévouement des copains, dévouement qui ne nous a jamais manqué.

Nous avons tenu, nous avons prospéré. Dans Paris en moins d'un an nous avons gagné 500 lecteurs nouveaux. La province a été plus longue à agir mais elle aussi s'est mise à l'action. Aujourd'hui chaque rentrée de fonds accuse une progression sensible. Chez tous nos dépositaires notre vente augmente.

Nous avons tenu, nous avons prospéré.

Dans Paris en moins d'un an nous avons gagné 500 lecteurs nouveaux. La province a été plus longue à agir mais elle aussi s'est mise à l'action. Aujourd'hui chaque rentrée de fonds accuse une progression sensible. Chez tous nos dépositaires notre vente augmente.

Ce bilan d'année est donc un bilan de succès, un bilan de victoire.

La vie du *Libertaire* apparaît comme assurée, et maintenant nous songeons à augmenter le format. Le prochain Congrès de l'Union aura à s'occuper de cette question.

Le succès étonne beaucoup de nos adversaires.

A quoi tient-il ? A deux choses :

La première, le dévouement de nos amis.

Pourtant actuellement encore il n'est pas à l'abri d'un « coup dur ». La difficulté du mois dernier facilement surmontée il est vrai en est la preuve. Cela ne doit plus se reproduire. Mais nous ne voudrions plus être obligés chaque semaine de passer ces appels, qui deviennent fastidieux.

Pour cela, il nous faudrait 2.000 lecteurs et 500 abonnés de plus. C'est peu et pourtant 2.000 lecteurs, de plus comme nous lisons notre numéro à 0 fr. 35 à nos dépositaires, c'est 700 fr. supplémentaires qui rentrent chaque semaine dans notre caisse. 500 abonnés, c'est 11.000 francs annuels, cela représente 60 0/0 de nos souscriptions.

C'est vers ce but que nous devons tendre nos efforts. Il est indispensable que chaque camarade se mette à l'œuvre dans ce sens. Que chacun s'efforce de nous trouver un lecteur ou un abonné nouveau et nous n'aurons plus besoin chaque semaine de renouveler ces appels aux sous.

Pour ce faire, après avoir lu votre *Libertaire*, camarades repassez-le à un de vos amis qu'il est susceptible d'intéresser. Que nos souscripteurs habituels, en nous envoyant leur soutien, nous indiquent une adresse d'abonné possible. Que ceux qui le peuvent achètent un ou plusieurs numéros qu'ils pourront distribuer autour d'eux.

Ce sont là des moyens que nous indiquons à nos amis, mais nous savons qu'un certain nombre ont déjà envisagé le moyen de diffuser le *Libertaire* dans leur entourage. Il serait nécessaire que ces camarades nous écrivent en nous indiquant les résultats de leurs propres initiatives.

En reprenant la parution régulière du *Libertaire* nous voulions d'abord assurer son existence, resserrer les militants anarchistes dispersés autour de notre journal, sur ces points nous pouvons dire que nous y sommes presque entièrement parvenus, les mois de lutte qui vont suivre compléteront cette œuvre.

Maintenant il est indispensable que notre mouvement anarchiste prenne la place qui lui appartient dans le mouvement social. Nous devons demain, lorsque la faillite du Front Populaire sera faite, rallier les masses ouvrières à notre doctrine. C'est cette tâche que nous voulons entreprendre. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question dans notre prochain numéro.

Et maintenant, camarades, pour le développement de notre journal, pour le triomphe de notre idéal, grouvez-vous autour du *Libertaire*, par tous les moyens soutenez-le.

PRENDRE NOTE

Camarades,

Retenez votre matinée du dimanche 9 février pour l'Assemblée générale des anarchistes, qui aura lieu salle Babeuf, à la Bellevilloise.

GRAND DEBAT SUR L'UNITE SYNDICALE

Permanence du *Libertaire*

La permanence est ouverte, tous les jours, de 17 heures à 19 heures.

« 7.000 personnes sont tombées évacuées aux obsèques de George V ! Il y a un mort ! »

(Les journaux.)

LA BETISE HUMAINE N'A PAS DE
LIMITÉ !
DEVONS-NOUS REGRETER QU'IL
N'Y AIT EU QU'UN MORT ?

LETTRES INTEMPESTIVES

La deuxième à Romain Rolland

par GÉNOLD.

Dans l'esprit de leur auteur, ces « lettres inTEMPESTIVES devaient s'appartenir — oh très modestement! — à ces « lettres familiaires qui écrivait jadis Laurent Tailhade, collaborateur, lui aussi, du Libertaire, et s'adresser hebdomadairement à des personnages en vedette, dans le seul but d'exprimer quelques parcelles de cette Vérité que recherchent, depuis toujours, les esprits vraiment libres.

Après la première à Louis-Ferdinand Céline, je comptais adresser quelques aînées inTEMPESTIVES à Benito Mussolini, à moins que ce ne fût à son ami Pierre Laval.

La publication, dans Vendredi, d'un article de Romain Rolland : « Pour l'indivisible paix » m'incite à m'adresser aujourd'hui à celui qui fut, aux années tragiques, le flambeau même de cette paix, et notre guide.

Toutefois le qualificatif d'inTEMPESTIVE apparaît en l'occurrence insuffisant et il n'est pas de mot pour exprimer l'individuelle inquiétude qui inspire les lignes qui suivent.

Infiniment respectueux du caractère et du talent de l'auteur de « Jean Christophe », c'est avec émotion que je lui adresse les réflexions que m'a suggérée son article, sans vouloir troubler sa vieillesse auguste, j'ose espérer que ces réflexions paraîtront à son esprit et à son cœur.

GENOLD.

Jamais peut-être, dans le domaine social et politique la confusion ne régnait à tel point en Europe et surtout en France.

Me souvenant que votre nom fut jadis le flambeau qui rallia les bonnes volontés perdues dans une Europe en folie, c'est avec une curiosité passionnée que j'ai lu et relu dans Vendredi « Pour l'indivisible paix ».

Vous avez voulu dans ces lignes répondre aux objections de quelques-uns de nos amis communs : Félicien Challaye et Michon et votre thèse est en somme celle de la nécessité immédiate d'un bloc France-Angleterre-U.R.S.S., seul rempart, dites-vous, d'une paix menacée.

Pour entrer de suite dans le vif du sujet je dois vous dire qu'en 1932 j'écrivis un article intitulé : Paris-Berlin-Moscou, dont le titre est tout un programme et qui me valut diverses injures...

Mais depuis 1932, direz-vous, il y a eu Hitler.

L'Allemagne hitlérienne, affirmez-vous, se prépare fièreusement à l'assaut.

Soit. Pour quiconque possède le moindre « sens humain », le régime hitlérien est évidemment une manifestation de folie furieuse monstrueuse, ayant à son pointu des crimes et des atrocités sans nom, stupide autant que néfaste et qui demain peut mettre le feu à l'Europe.

D'accord.

Cependant vous reconnaissiez avec nous que ce « défile d'orgueil, de désespoir, de furor et de misère » est le résultat fatal, inéluctable, de l'immonde traité de Versailles et de la politique des gouvernements alliés depuis leur fameuse victoire.

La responsabilité écrasante de nos dirigeants leur enlève au regard de tous ceux qui pensent parmi les peuples, toute autorité morale, toute confiance pour réaliser le barrage contre le danger qu'ils ont eux-mêmes contribué si puissamment à créer.

Et c'est là toute la question.

« Par une chance insigne » dites-vous, les deux partis nationalistes et internationalistes se trouvent d'accord. C'est justement ce qui éveille la défiance des prolétaires tant de fois bernés.

Nous ne fûmes pas nombreux en 1914 à conserver notre bon sens. Les rares éléments protestataires contre la tuerie stupide et les faux-semblants des arguments gouvernementaux se recrutèrent, vous le savez comme moi, dans les milieux anarchosyndicalistes pour une large part, du moins en ce qui concerne le prolétariat.

Et bien, il faut que vous le sachiez, vous, dont la hantise d'âme et la sincérité sont au-dessus de tout soupçon. La Russie de 1918 a beaucoup moins de fervents dans la classe ouvrière française militante que n'en eut celle de 1918.

Les causes de ce revirement sont multiples et ce n'est point ici le lieu de les exposer en détail. Le fait est, il faut bien le constater, alors même qu'on le déplore.

Comme vous, certes, « pour que la paix soit sauve », que ne sacrifions-nous pas de nos justes ressentiments et jusqu'à notre honneur même?... Mais encore faut-il que ces sacrifices ne soient pas inutiles, et aussi n'avons-nous pas le devoir de rechercher si le problème de la paix « indivisible » n'est pas d'autre solution que celle, fragmentaire et provisoire à mon avis, du bloc France-Angleterre-U.R.S.S. et pourquoi abandonner — même momentanément — la vieille formule de Briand : « les Etats-Unis d'Europe? »

Creusons la question en procédant par ordre :

Nombre de militants — et de prolétaires français — ont cessé de voir dans la Russie la Nation socialiste de leurs rêves et les plus clairvoyants, s'ils admettent la valeur mondiale de l'étiquette communiste appliquée au gouvernement de Moscou, déclarent volontiers qu'elle n'est plus qu'une étiquette.

Ont-ils raison? Je pense qu'il y a là un formidable malentendu et que le sens trop absolument donné à certains mots est une source de confusion. Tout ce qui est humain est imparfait. La Russie n'y fait point exception.

Justifiée ou non, cet état d'esprit existe et il faut en tenir compte. Précisons :

Si par malheur Hitler réalisant « Mein Kampf » partait — aidé en Orient par le Japon — à la conquête des fertiles plaines de l'Ukraine, il serait difficile de convaincre les prolétaires et les classes moyennes de France de mettre ses au dos et de partir risquer leur vie.

Et ceux-là même qui sont prêts à risquer

cette vie pour la cause de la Révolution Sociale seraient peut-être les plus rebelles à cette suggestion.

Savez-vous où Romain Rolland, que l'on dit couramment dans les ateliers et les usines que la Russie de 1918, celle de Staline, n'est plus celle des « Dix jours qui ébranlèrent le monde »?

Les exclusions, les concessions — appartenant je le veux bien — ont eu une fâcheuse répercussion dans certains milieux syndicalistes. Le « Stakhanovisme » a plu à une mauvaise presse dans les usines et d'après discussions ont lieu quotidiennement à ce sujet, dont vous n'êtes pas sans doute sans avoir recueilli les échos.

Et lorsque vous affirmez : « l'U.R.S.S. est pour nous le seul espoir certain du progrès social, la forteresse de notre Internationale humaine », bien des militants ouvriers français ne vous suivent plus.

Convaincre ceux-là que le péril extérieur actuel commande tout, que les imperfections, les fautes, les erreurs d'un régime en pleine évolution ne suffisent pas pour infirmer le fait que, mondialement parlant, le centre de l'idéologie communiste est toujours Moscou: c'est là une tâche extrêmement difficile. Croyez-vous avoir atteint ce but?

Faut-il vous dire encore que nous sommes d'accord avec vous en tous points en ce qui concerne l'horreur et le dégoût qu'inspirent les « sauvages dictatures naziste et fasciste ».

Mais croyez-vous que des ententes entre Etats, entre Gouvernements capitalistes, quels qu'ils soient, puissent jeter bas ces édifices de crime et de mensonge?

La libération des prolétaires sera l'œuvre des prolétaires eux-mêmes... Les guerres étrangères n'ont jamais réussi qu'à renforcer les nationalismes.

Ce n'est pas par une alliance militaire des Etats que la Révolution sociale peut être sauvee, mais seulement par l'action lente, tenace des révolutionnaires de tous les pays.

Nous sommes, vous le reconnaissiez, à une période de confusion comme peut-être on n'en vit jamais, et je souhaite que ces lignes, si vous les lisez, vous suggèrent des arguments propres à jeter sur cette confusion une définitive lumière.

Mais je vous concorde par une ultime suggestion :

Dans le plan politique, nous sommes en France à la veille d'élections qui, tout permet de le prévoir, seront un succès du Front populaire.

Lorsque le Gouvernement issu de ce « Front populaire » sera au pouvoir, pourquoi le premier de ses actes ne serait-il pas de tenter d'assurer cette « paix indivisible » que nous souhaitons tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait un acte, non de justice, mais de faiblesse... »

Nous sommes quelques-uns à penser que pour un gouvernement réellement démocratique, il n'est jamais trop tard pour bien faire et que la révision des monstrueux traités qui ont fait de l'Europe un panier de crabes, s'impose aujourd'hui comme elle s'impose à nous tous?

Et c'est là où je me trouve en désaccord avec un passage de votre article qui est celui-ci :

« Ce n'est plus le temps, dites-vous, de discuter une révision des traités qui, arrachée par la force, paraîtrait

APRÈS LE PROCÈS D'AQUILA

Une lettre de Petrini

Après l'admirable campagne, bouscée de faits et documents, que les camarades libertaires et hommes de cœur de tous les pays ont menée en ma faveur depuis des années, on pouvait se permettre de croire que cesserait la fanafre calomnie par laquelle les valets moscoumistes avaient tenté de m'assassiner moralement.

Hélas ! c'était mal connaître de quoi peuvent être capables les laquais de Staline. En effet, avec l'aide de quelques renégats recrues dans les rangs communistes qui, par haine de leurs anciens camarades de lutte, coupables à leurs yeux du crime d'être restés fidèles, en dépit de tout, à leur idéal de liberté, n'en sont plus à une lâcheté près, quelque journal communiste crache sa dernière haine venimeuse.

L'organe des communistes italiens de Paris *L'Ide Populaire* sous le titre : « La fin d'une comédie » fait un commentaire stupide et de mauvaise foi du procès que je viens de passer devant les Assises d'Aquila, le définissant de *procès conventionnel*.

Je dis : commentaire stupide et de mauvaise foi, par le fait que le chroniqueur du procès n'a pas voulu, pour des fins faciles à comprendre, rapporter la vérité.

Les faits se sont déroulés comme suit :

Le 24 mai 1935, date de l'expiration de ma condamnation à la déportation — condamnation qui m'avait été infligée par le gouvernement dictatorial de Russie — la police rouge me communiquait que j'avais été proposé à être de nouveau déporté dans d'autres camps de concentration politiques soviétiques, car pour ceux qui ne le sauvaient pas, en Russie il existe un système de rotation continué, de déportations contre tous ceux qui persistent à rester fidèle à leur idéal : qu'ils soient anarchistes, socialistes maximalistes ou même communistes dissidents (et ils sont beaucoup).

Par conséquent, j'allais être victime d'une nouvelle injustice à laquelle j'étais bien décidé de me soustraire toute que contre.

Je pris la résolution donc de m'adresser à Litvinoff, commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères.

En termes catégoriques je revendiquai mon expulsion du territoire soviétique avec faculté de pouvoir rejoindre la France où de bons compagnons m'attendaient depuis de si longues années, ou faute de quoi dans tout autre pays, *excepté l'Italie*. J'ajoutai cependant, obéissant à un sentiment de profonde amertume, que si telle expulsion m'était refusée j'aurais encore mieux préféré les casques fascistes italiens à la déportation imposée par la *« patrie des travailleurs »*.

Le gouvernement de Moscou, m'interdisant tout accès dans des pays où j'aurais été libre de parler et d'exposer publiquement tout ce que j'avais à dire sur la criminelle mystification bolchévique, décida de me livrer aux autorités italiennes afin d'étoffer ma voix.

J'ai reçu des confidences édifiantes de la part de certains communistes russes dont, à l'occasion, je pourrais faire connaître les noms, ce que je ne puis me permettre de faire ici publiquement, pour leur éviter l'implacable et cruelle persécution du gouvernement de Moscou.

Le procès d'Aquila s'est déroulé en Cour d'Assises selon les formes judiciaires et tout le monde pouvait y assister. J'ai été condamné à dix années de réclusion ayant été reconnu coupable de *crime de folie* avec les circonstances atténuantes de la minornité, pour manque de preuves et comme première condamnation.

Cette condamnation, et pour les mêmes raisons, a été aussi appliquée à quelques-uns de mes co-accusés du procès d'Aquila de 1926.

Elle ne comporte aucunement la peine accessoire de la haute surveillance si agitée par les communistes.

Contrairement à ce que certains lâbins d'Ancêne ont voulu insinuer, c'est-à-dire

ALPHONSE PETRINI.

LE COIN DES JEUNES

REPONSE A « L'HUMANITE » !

Trois militants communistes inculpés pour avoir distribué à la garde mobile des tracts leur recommandant de défendre avec eux la République (l'Humanité).

Il fut un temps, pas très loin du reste, où la garde mobile — les enfants de Paul-Boncour — n'était pas en oeuvre de sainteté auprès des moscoumistes. Mais les enfants de Staline n'en sont pas à un renoncement près, et c'est, avec les tremblements patriotes qu'ils adjurent les mercenaires du régime de défendre avec eux, la sacro-sainte « République ». Sur les tracts ayant motivé les incitations précitées, il convient de relever les phrases suivantes : « Gardez-vous êtes les fils du peuple. Vous resterez avec les défenseurs des libertés démocratiques. Vous serez avec le front populaire. Vous lutterez contre les factieux qui cherchent à vous détourner de votre devoir. »

Après cela on peut en toute quiétude tirer le rideau.

Non, la classe ouvrière n'a pas à suivre le P. c. dans cette voie de dégonflement et d'abstention.

Le peuple n'a rien à voir avec la garde mobile.

Celle-ci est et reste avant tout le défenseur de la bourgeoisie qui la paye et la cajole.

Son rôle n'est pas de défendre de soi-disant libertés démocratiques, mais de veiller en bon chien de garde, sur la maison du maître.

Son devoir n'est pas de collaborer avec le peuple mais de lui faire comprendre en lui tapant dessus que la force, c'est le droit.

Fils du peuple, les gardes mobiles, alons donc.

Ceux qui sont capables de se vendre pour un profit d'engouement sont des renégats.

Nous anarchistes lisons aux communistes, le soin de se ridiculiser d'avantage, car nous ne voulons ni de la République avec la garde mobile, pas plus que d'aucun régime autoritaire.

Nous attendons de bien-être de liberté que du communisme libertaire.

Guy.

A NOS AMIS

L'abondance des matières nous oblige à laisser sur le marbre un certain nombre d'articles. Que nos collaborateurs nous excusent.

Jean Zyromski a prononcé à la réunion d'information des militants de la Région Parisienne de la S. F. I. O. et du P. C., un discours qui mérite toute notre attention (*Populaire*, 8 déc. 1935).

Le mouvement ouvrier se trouve à un carrefour de son histoire que l'on peut qualifier sans exagération de tragique.

Ou il choisira le chemin qui mènera le prolétariat à sa libération totale, ou il servira de pont au nouveau moyen âge qui se prépare. Car, n'en déplaise à certains marxistes orthodoxes, la lutte de classe ne mène pas nécessairement à la dictature du prolétariat, ainsi que le prétend Marx dans sa lettre à Weyde meyer.

Zyromski sera certainement étonné que des anarchistes puissent traiter des questions semblables, car il se dégage de son discours qu'il en est resté, en matière d'anarchisme, aux conceptions de feu Plekhanoff, qui ont amusé la galerie il y a 40 ans et valurent à leur auteur les sarcasmes vengeurs de Léonine.

Mais malgré son « ostracisme » je me permettrai de m'étendre sur un terrain que beaucoup de marxistes considèrent être la chasse gardée du marxisme.

Dans son discours Zyromski expose avec beaucoup de clarté les quelques thèses doctrinaires qui se trouvent à base du programme des partis marxistes (S. F. I. O. et P. C.).

Ces thèses ont été débattues dans les meilleurs marxistes d'avant-guerre et sont devenues, pour ainsi dire, classiques.

Malgré les tonnes de papier que les sous-théoriciens marxistes leur ont consacré, elles n'ont presque pas été modifiées.

On peut les trouver dans leur expression la plus simple et la plus classique aux pages 31 et 32 du Manifeste Communiste : « La première étape dans la révolution ouvrière est la constitution du prolétariat en classe régnante, la conquête du pouvoir public par la démocratie. Le Proletariat se servira de sa suprématie politique pour arracher petit à petit tout capital à la bourgeoisie ».

20° Cependant, pour les pays les plus avancés les mesures suivantes pourront assez

AU CARREFOUR...

par Charles ROBERT.

riat en parti politique et à sa participation dans les luttes parlementaires.

C'est sur ce différend de principe que la scission de la première Internationale est opérée et non sur la question de la propriété, comme le prétend A. Dunois (2).

Notons en passant que sur la question de la nécessité de la disparition de la propriété privée des moyens de production et *du sol* les marxistes et les bakounistes étaient d'accord et quand A. Dunois affirme le contraire ceci témoigne simplement de son ignorance en la matière (3).

La scission dans la Ire Internationale était inévitable, et, pour ainsi dire, salutaire pour le mouvement ouvrier, qui par suite se trouvait débarrassé de la confusion.

Désormais, seule l'expérience pouvait déporter les deux courants.

On ne pourrait faire grief à Marx et à ses élèves de la *voie* pourvoir conquérir le pouvoir par l'intermédiaire de la bourgeoisie, et de vouloir se servir de l'appareil étatique pour transformer la propriété privée des moyens de production en propriété collective.

On ne pouvait leur opposer que des arguments d'ordre théorique, et, déplorer la séparation des observateurs des mêmes phénomènes sociaux, placés du même côté de la barricade, arrivent à des conclusions différentes.

Ce que les communistes-libertaires ne cessent de faire depuis 60 ans.

Jusqu'à la guerre les deux écoles se sont développées, pour ainsi dire, parallèlement et ont cherché dans les faits sociaux la confirmation ou l'infirmation des thèses en présence.

La Révolution russe et l'expérience de la

(1) Bakounine. Discours au congrès de Berlin de la Ligue pour la Paix et la Liberté, cité d'après J. Guillaume : *Histoire de l'Internationale*, p. 75.

(2) *Populaire* 18 sept. 1935.

(3) *Histoire de l'Internationale* de J. G. pp. 66, 192, 199.

Le Front populaire et la défense de la paix

(Suite de la 1^{re} page)

que mon extradition n'a été qu'un voyage de plaisir, je déclare catégoriquement que j'ai été mis à fond de cale à bord, débarqué à Naples et conduit à la prison de Poggioreale, puis de cette prison à celle d'Ancone et de là à la maison d'arrêt d'Aquila, où les valets moscoumistes avaient tenté de m'assassiner moralement.

On a même insinué que la procédure du procès s'était déroulée dans une atmosphère de déférence, à mon égard de la part des autorités italiennes.

Pour démolir cette perfide insinuation, il suffit-il pas d'examiner objectivement ce qu'a été, depuis qu'elle existe, la Société des Nations pour prévoir et prédir, sans nul parti pris, ce qu'elle sera, ce qu'elle ne peut cesser d'être ?

Elle tente d'actuellement de faire oublier ses erreurs, ses défaillances, son incapacité ; elle s'efforce à se racheter, à se réhabiliter.

Elle se sent gravement affaiblie par les crises multiples qu'elle a traversées. Elle cherche à rétablir sa santé et à prolonger sa vie en danger de mort.

Vains efforts ! La S. D. N. est à la veille de succomber. Elle est perdue irrémédiablement perdue.

Car de deux choses l'une (et je ne vois pas qu'il soit possible d'échapper aux conséquences de ce dilemme) :

Mise en demeure, par suite de la guerre en Afrique orientale, de déclencher le mécanisme des sanctions qu'elle édicta le *Paix* (article 16 du Covenant), ou bien elle n'appliquera pas les sanctions prévues et ordonnées ; ou bien elle les appliquera.

Si elle ne les applique pas, elle perdra définitivement le peu de confiance dont elle jouit encore dans certains milieux et sa capitulation équivaudra à une sorte de suicide ;

Par contre, si elle applique les sanctions, l'Italie, publiquement désavouée et blâmée officiellement, se trouvera, au sein de la S. D. N. dans une situation intolérable et elle n'aura plus qu'en sortir.

Mais, alors, que restera-t-il de la S. D. N. de son autorité morale et de ses possibilités réelles d'action positive, en l'absence de ces grandes puissances : les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon et l'Italie ?

Dans les deux cas, c'est la mort de la S. D. N.

Et c'est à cette agonisante que le *Front Populaire* confie la tâche d'assurer la défense de la Paix ? C'est sur l'action de cette moribonde qu'il compte pour empêcher la guerre ?

Pure décence.

Socialistes, Communistes, Syndicalistes — Syndicalistes surtout — doivent être convaincus (et pas le sont) que la Paix ne sera pas à leur école.

Elle fustige de belle manière ces profiteurs de la mort, dont l'un en est le type parfait, c'est Bazil Zaharoff enfonçant une morture formidale, ramassée dans le sang des champs de bataille.

En résumé très bref : la Paix sera dépendante des assises de la *front populaire*.

Fidèle à son habitude, Marcelle Capy reste la puissante conférencière que nous avons connue ; mais hélas, il est aussi à déplorer qu'elle ne tire aucune conclusion, ou presque, de son sujet.

Il est à noter un fait tout à fait regrettable qui s'est passé dans la salle. Alors que nous faisons une ample distribution de *Patrie Humanitaire*, les organisatrices de la réunion nous empêchent de prendre la parole.

Nous signalons cet acte qui se passe de commentaires à Marcelle Capy. Étais-elle au courant ? Si oui, aurait-elle oublié sa collaboration dans ce journal pacifiste avec son regrette fondateur Victor Méric ?

PERIGUEUX

COMMENT LES COMMUNISTES COMPRENNENT L'UNITÉ

Les bolcheviks qui dirigent le syndicat du bâtiment prétendent faire la loi en ce qui concerne les adhésions.

Les deux Unions départementales ayant fait l'unité, j'avais en date du 1^{er} janvier, demandé mon adhésion au Syndicat. Une huitaine de jours après, je reçus du secrétaire une lettre

(1) *Populaire* devrait s'adonner ; telle est la sublime cause qu'il devrait embrasser et fidèlement servir, s'il était résolu à défendre la Paix.

N'accorder à la guerre, quelle qu'elle soit, ni justification, ni excuse ; la condamner sans circonstances atténuantes, non seulement au nom de la raison et du sentiment, mais au nom du droit à la vie qui est le premier et le plus sacré de tous les droits, tel est le magnifique apostolat auquel le *Front*

VOIX DE PROVINCE

BREST

REGION DE L'OUEST

J'avise les camarades libertaires et sympathisants de notre région que notre vieux compagnon S. Faure fera une série de conférences dans une dizaine de villes, du 24 février au 10 mars.

Il parlera à Tours, Saumur, Angers, Trélazé, Nantes, Saint-Nazaire, Lorient, Brest, Rennes, Le Mans. La date pour Brest est le vendredi 6 mars, 20 h, 30, et sa conférence aura lieu à la Maison du Peuple, Bois de Boulogne, que chacun en prenne note.

La C. A. de l'U. A. nous avise que son congrès national aura lieu à Paris, lors des fêtes de la mi-juillet et demande aux groupes de tenir si possible des congrès régionaux.

Que tous les groupes et individuels de l'Ouest se réclamant de l'idée libertaire, veuillent bien en discuter et nous envoyer leurs propositions et suggestions à la Maison du Peuple, Bois de Boulogne, Brest.

LESQUINS

Mardi 14 janvier une réunion publique et contradictoire était organisée par nos soins sur le sujet : *Le front populaire peut-il résoudre la crise ?* Un camarade donne lecture des lettres envoyées au P. S. et au P. C. puis la parole est donnée au conférencier. Après une allocution et des détails complémentaires qui sont bien appréciables logiques, le camarade démontre que le *front populaire* ne pourra ni ne voudra appliquer son programme qui n'est que duplures et purement électoral. Un camarade trouvant sensiblement les arguments justes demande qu'est ce que les communistes libertaires feront. Il fut répondu à sa satisfaction et à celle de tous.

Aucun politicien n'était présent à la réunion mais le *front populaire* ne fait écho pas même les communistes. Lecomte fut constater aux camarades la lâcheté de ceux-ci qui mettent en application la devise : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ». Bonne source éducative et profitable à la classe ouvrière mais non aux politiciens.

LECOMTE Albert.

MONTPELLIER



Pour l'action autonome des travailleurs

Les opérations de fusion sont suffisamment avancées pour qu'il soit possible d'entrevoir le caractère de la C.G.T. de demain et l'évolution de l'action syndicale.

A l'exception de quelques syndicats, de deux ou trois Unions départementales tombés sous la férule de la confrérie bolcheviste, les congrès de fusion ont proclamé l'impérieuse nécessité de l'indépendance du syndicalisme, et dans le but de la sauvegarder contre toute tentative d'escamotage, ils ont déclaré incompatible l'exercice parallèle d'une fonction politique et syndicale.

Ainsi s'affirme la puissance de l'esprit syndicaliste qui a résisté à la tourmente d'après-guerre, et que d'aucuns s'étaient trop pressés de proclamer mort, à jamais enterré !

Ces derniers ont-ils conscience de la gravité des défaites essuyées qui devraient à tout jamais leur enlever le désir de poursuivre la subordination d'un mouvement ouvrier, qui tant de fois a montré un instinct remarquable de l'orientation, lors de l'époque où il fut complètement maître de ses destinées ?

Les vainqueurs comprennent-ils la valeur et la signification précise de leurs successives victoires ? Se rendent-ils compte que la résurrection de l'esprit syndicaliste est un acte de foi des travailleurs en eux-mêmes ? La manifestation de leur volonté de poursuivre leur libération sans se laisser distraire par aucun artifice ni aucun mirage.

C'est la preuve d'un instinct sûr de classe contre lequel la prestidigitation politique viendra un jour se briser.

En des temps où le Front populaire s'efforce de lier la classe ouvrière à des éléments particulièrement versatiles et non moins égoïstes que le grand capitalisme, c'est une constatation rassurante qui laisse espérer un prompt redressement du mouvement syndical dans un avenir rapproché.

Ainsi sera parachevée l'œuvre de réconciliation des travailleurs.

Ainsi seront réparés les ravages de la scission qui, ruinant un coup l'esprit syndicaliste, avait placé les organisations syndicales sous l'emprise idéologique de courants politiques, dont le caractère social est constamment atténué, voire même éclipsé, par le pire opportunisme et les basses rivalités de leurs personnalités.

L'esprit syndicaliste, c'est l'esprit de classe qui s'oppose à la division, aux cloisonnements, aux différenciations entre exploités en lutte contre la cohorte variée, voire même politiquement bariolée de leurs exploiteurs. Il s'oppose donc à l'esprit politique diviseur. Le succès de l'un entraîne la déchéance de l'autre, et d'heureuses ou catastrophiques répercussions selon celui qui domine.

A cet égard, notre période d'après-guerre est puissamment démonstrative, elle restera la preuve probante des méfaits de la politique parmi les travailleurs.

Aussi réjouissons-nous de la disgrâce qui la frappe et saluons la renaissance du syndicalisme provoquée par la commune faillite de ses adversaires.

La reconstitution d'une C.G.T. unique signifie cela, tellement elle ne saurait survivre longtemps aux survivances du passé.

L'expérience décisive et définitive, espérée, que nous venons de vivre, révèle que la C.G.T. unique, organisation de classe des travailleurs de toutes tendances, ne peut être impunément subordonnée, ni axer son action sur une plateforme commune avec un parti politique, sans provoquer des défections massives et l'apparition d'organisations rivales.

Ce sont là des vérités essentielles que l'on

cumulaires de la C.G.T. Nous sommes, nous aussi, d'avis que l'on doit d'abord balayer dans sa propre maison avant de prétendre donner des leçons de propriété aux autres.

Je me permets simplement de faire remarquer à ces camarades que cette DEVOTION nous semble infinitiment moins dangereuse lorsqu'elle est le fait de quelques individualités, à l'encontre de la charte qui régit le syndicalisme français, que lorsqu'elle est élevée à la hauteur d'un principe et lorsque son application est réclamée par les membres d'un parti dont les intentions d'assujettissement du mouvement syndical sont connues et prouvées par les faits.

Le refus de cette dernière disposition nous évitera, entre autres déconvenues, le fâcheux précédent d'Espagne où le socialiste Largo Caballero, ministre du Travail et secrétaire de l'U.G.T., décréta l'arbitrage obligatoire et l'interdiction du droit de greve, ce qui sauva la réaction et lui permit de persécuter les syndicalistes révolutionnaires de la C.N.T.

Aujourd'hui Caballero est sacré martyr de la cause ouvrière par tous les cumulards en fonction ou en puissance.

Il est d'ailleurs un autre aspect de subordination syndicale et que les ex-unitaires n'étaient pas les moins acharnés à combattre : c'est la subordination gouvernementale qui, s'inspirant du syndicalisme de paix sociale, paralyse l'action revendicative à la base. Les dirigeants actuels de la C.G.T. sont à peu près les mêmes qui, depuis les troupes pendant la guerre, collaboreront étroitement avec le gouvernement de défense nationale. Par la suite, habitués à cette fréquentation quasi-quotidienne, ils se persuadèrent peu à peu qu'elle était devenue indispensable et n'entrevirent de solutions efficaces aux aspirations ouvrières qu'à travers les institutions du régime : Conseil National économique, B.I.T., S.D.N., etc.

On connaît le bilan de cette « activité » qui se traduit par le néant.

Cette conception du rôle dirigeant d'une élite, procédé, comme la précédente, du manque de confiance en la capacité revendicative et réalisatrice de la classe ouvrière elle-même.

Trop souvent, celle-ci n'est pour eux que la raison sociale qui justifie leur fonction et dont il convient parfois de freiner les élans de révolte (voir Brest et Toulon) pour ne pas indisposer le pouvoir gouvernemental à l'égard de préoccupations « plus hautes » d'où dépend, paraît-il, la solution du problème social.

Cependant malgré ces précautions, nos manitous célestes en sont encore à attendre la « prise en considération » de leur « plan d'urgence » et de rénovation sociale, qui vit le jour au début de 1934, et dont les gouvernements qui se sont succédé depuis n'ont pas daigné se préoccuper, et pour cause.

Il fut un temps où, malgré leur stratégie politico-syndicale, nous nous retrouvions d'accord avec les dirigeants unitaires pour dénoncer cette conception étiquetée de la lutte revendicative dans la défense ou l'amélioration des conditions de vie des travailleurs à laquelle nous opposions le syndicalisme de lutte de classe, notamment en cette période de crise dont personne ne conteste plus l'issue fatalement révolutionnaire.

Pourquoi, depuis quelque temps, les dirigeants unitaires ont-ils mis une sourdine à leurs imprécations contre la politique syndicale des dirigeants de la C.G.T. ? Pourquoi les chefs du P.C. condamnent-ils, aujourd'hui, la « phraséologie révolutionnaire » ?

C'est que ces deux têtes, sous le même bûcher statinien, ont en vue certaine collaboration gouvernementale de gauche profitable aux intérêts soviétiques : le prolétariat français dut-il en faire les frais.

C'est que, de ce côté aussi, on craint d'insérer certains concours indispensables à la constitution du futur gouvernement, dit de Front populaire, qui devra mettre les banques, les trusts, la presse, etc., « à la raison » et, bien entendu, établir définitivement l'alliance militaire franco-soviétique, sans laquelle il n'est pas de salut.

L'élaboration du programme revendicatif du Front populaire fut du reste des plus laborieuses. La C.G.T. avoue qu'elle a dû refuser « ces réformes de structure qu'elle considérait comme indispensables ». Nous avons appris depuis que certains élus, craignant des représailles de leurs électeurs, s'étaient également opposés aux revendications des fonctionnaires concernant l'abrogation de certains décrets-lois : c'est pourquoi le programme s'est révélé aussi « vaillant ».

Il fut de parcellaires dispositions de la part des futurs « chambardeurs légaux » de l'ordre social actuel, et si l'on considère qu'il s'agit là d'un programme maximum destiné à piéger les voix électorales, on peut se demander ce que seront les réalisations après les élections.

Ainsi cette deuxième forme de subordination syndicale, qui s'est révélée dans le passé aussi néfaste et impérante que la première, et qui consiste à faire faire par d'autres ce qu'on se refuse à réaliser soi-même, prépare à la classe ouvrière des cruelles déceptions dont on peut prévoir les effets funestes si nous n'y prenons garde.

L'heure est venue pour les syndicalistes révolutionnaires de se ressaisir. La reconstitution de la vieille C.C.T. doit leur permettre de se regrouper sur une plate-forme d'action propice au redressement syndical, en évitant les erreurs du passé.

Il faut rendre aux travailleurs cette confiance en eux-mêmes que leur ont enlevé les dirigeants ouvriers en les déshabituant de l'action directe.

Qui veut la fin veut les moyens, dit le proverbe. Ces moyens ont fait leurs preuves au temps où l'on ne s'embarrassait pas de concours extérieurs. Nous attendons qu'on nous démontre qu'ils sont périmés.

C'est en reprenant ces méthodes de lutte que le syndicalisme ouvrier français retrouvera son indépendance et sa virilité. Ce sont là les conditions de la rénovation syndicale pour 1936.

N. FAUCIER.

INFORMATION

Nous apprenons que le siège du Front populaire de la région parisienne, dont Boville, de la C.G.T., est l'un des secrétaires, vient d'être transféré à la Maison des Syndicats du 33, de la rue Grange-aux-Belles.

C'est donc là que se confectionnera la cuiseuse électorale qui préparera l'avènement du futur gouvernement de gauche.

Vive l'indépendance du syndicalisme !

Congrès de fusion de la Marne

Dimanche 19 janvier, a eu lieu à la Bourse du Travail de Reims, le congrès de fusion de l'Union Départementale des Syndicats ouvriers de la Marne.

Les débats se sont déroulés sous la présidence des camarades Lenoir de la C.G.T., Nocaud de la C.G.T.U.

Le congrès ratifia la fusion des U.D., confédérés unitaires et du syndicat autonome des Indépendants, une large discussion fut liée sur la modification des statuts de l'U.D., la fameuse question des incompatibilités des mandats politiques donna lieu à plusieurs interventions passionnées, les camarades ex-unitaires défendirent leur point de vue en faveur de la politique dans les syndicats. Un ordre du jour fut présenté pour l'incompatibilité et le maintien de l'article 8 des statuts de l'U.D., ainsi conçu. Tout camarade investi d'un mandat politique résultant de la fusion ne peut faire partie de la Commission administrative.

Sur 30 syndicats, 2 syndicats départementaux, 3 sections départementales et 11 villes, 37 mandats, le vote qui fut émis donna le résultat suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

En résumé le congrès de l'U.D. de la Marne, une grande majorité s'est prononcée contre la nefaste politique des partis au sein des syndicats. Il a démontré que les travailleurs sont soucieux de démontrer leurs revendications corporatives en réalisant leur unité syndicale dans la plus grande camaraderie ; ce qui prouve une fois de plus, que l'émancipation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes et non un cadeau des politiciens ».

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

En résumé le congrès de l'U.D. de la Marne, une grande majorité s'est prononcée contre la nefaste politique des partis au sein des syndicats. Il a démontré que les travailleurs sont soucieux de démontrer leurs revendications corporatives en réalisant leur unité syndicale dans la plus grande camaraderie ; ce qui prouve une fois de plus, que l'émancipation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes et non un cadeau des politiciens ».

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le congrès de l'U.D. de la Marne fut adopté, entre autres déconvenues, le lundi suivant : 63 voix pour l'incompatibilité, 15 voix contre et 3 voix d'abstentions ; plusieurs délégués étaient absents, avant le vote pour des raisons inconnues, cela porta à 9 voix le nombre des abstentions.

Le